

RESPONSABLES POUR UN PROJET DE SOCIETE SOLIDAIRE

ELECTIONS 2012
Dossier pour les partis politiques

Propositions et recommandations du CCFD-Terre Solidaire



CCFD-Terre Solidaire. 4, rue Jean Lantier, 75001. Paris. 01 44 82 80 00. www.ccfid.asso.fr



LE CCFD-Terre Solidaire

Première ONG française de développement, avec 40 millions d'euros de budget et plus de 400 initiatives soutenues chaque année dans 70 pays du sud et de l'est, le CCFD-Terre Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a acquis depuis 50 ans un savoir faire et de nombreuses références dans le dialogue avec les sociétés civiles de ces pays. Grâce à une équipe de 170 salariés, et un réseau de 15 000 bénévoles militants, cette expertise est utilisée aujourd'hui dans des activités de communication, de plaidoyer et d'éducation au développement en direction du public français et des décideurs européens et internationaux.

Contacts

Direction du plaidoyer

Carol Birene, assistante de la Direction : c.birene@ccfd.asso.fr – Tel : 01 44 82 81 53

Catherine Gaudard, Directrice du Plaidoyer : c.gaudard@ccfd.asso.fr

Samuel Pommeret, Chargé d'études : s.pommeret@ccfd.asso.fr

Par sujet :

Mathilde Dupré, Financement du développement (évasion fiscale, taxe): m.dupre@ccfd.asso.fr

Jeanne-Maureen Jorand, Souveraineté alimentaire : jm.jorand@ccfd.asso.fr

Antonio Manganella, Responsabilité des entreprises : a.manganella@ccfd.asso.fr

Zobel Behalal, Prévention et résolution des conflits : z.behalal@ccfd.asso.fr

Emmanuelle Bennani, Israël-Palestine : e.bennani@ccfd.asso.fr

Nina Marx, Migrants : n.marx@ccfd.asso.fr

CCFD-Terre Solidaire. 4, rue Jean Lantier, 75001 - Paris.

Tel : 01 44 82 80 00.

www.ccfid-terresolidaire.org

Une démarche citoyenne pour enrichir le débat public

Les organisations non gouvernementales ont toujours saisi les élections présidentielle et législatives pour faire connaître leurs attentes et leurs propositions sur des sujets qu'elles considèrent essentiels (concernant la solidarité internationale, le développement et toutes les politiques publiques qui ont un impact dans les pays du Sud). Ces questions se trouvent en effet au cœur de choix décisifs que les futur-e-s élu-e-s devront faire, sur notre propre économie et notre projet de société. Sur tous ces points leur responsabilité à l'issue du prochain scrutin est essentielle : qu'il s'agisse du chef de l'Etat, ou des parlementaires, de la majorité ou de l'opposition, ils porteront ces thèmes non seulement en France mais aussi devant les instances politiques européennes et internationales.

De longue date, le CCFD-Terre Solidaire s'est engagé dans des mobilisations collectives et a porté ses recommandations pour la solidarité internationale à l'occasion des échéances électorales, qu'elles soient présidentielle, législatives, européennes ou régionales : mobilisation pour l'annulation de la dette des pays pauvres, pour l'aide publique au développement, pour les droits des migrants, pour la souveraineté alimentaire, pour la régulation des entreprises. Les élections présidentielle et législatives sont l'occasion de faire avancer les objectifs de plaidoyer que nous portons et sur lesquels nous menons un travail dans la durée.

Les élections présidentielle et législatives constituent un temps incontournable de débat citoyen, de consolidation ou de fragilisation de la démocratie et de choix de société. C'est l'occasion pour les organisations de la société civile d'ouvrir plus largement les débats et de développer l'interaction avec l'ensemble des partis et des personnalités politiques de la société française. Dans un tel débat, l'objectif du CCFD-Terre Solidaire est de peser en faveur de choix plus proches des préoccupations de ses partenaires du Sud et de sa vision de la solidarité internationale et du développement.

Notre démarche est citoyenne et non politicienne

En aucune manière, le CCFD-Terre Solidaire ne s'engage aux côtés d'un parti ou ne prend position pour un parti. Toutes les positions qui seront émises ultérieurement dans les programmes sur les sujets que nous portons feront l'objet d'analyses et de commentaires.

Nous concevons notre action de plaidoyer non seulement comme une action d'interpellation et de proposition mais aussi comme une initiative d'accompagnement critique de l'action publique afin que celle-ci prenne en compte les préoccupations de la société civile dont nous sommes issus.

Ce document de propositions constitue une première étape dans la démarche que nous entamons vis-à-vis des partis politiques. Nous souhaitons qu'il engendre un dialogue avec ces derniers, afin de mieux faire connaître nos analyses et nos propositions et, le cas échéant, d'ouvrir des perspectives pour leur mise en œuvre.

Des enjeux majeurs pour la France et pour le monde

Au-delà des sujets spécifiques sur lesquels nous sommes mobilisés, c'est le modèle de développement actuel que nous critiquons et que nous voulons voir évoluer. Notre expérience, notre savoir-faire et notre expertise dans le dialogue et l'accompagnement des organisations de la société civile des pays du Sud nous permet de réaffirmer le lien entre « l'ici » et le « là-bas » : les choix de société que nous faisons en France (de gouvernance, de politique économique et financière, migratoire, agricole et alimentaire, d'investissements et de stratégies de développement de nos entreprises) ont des impacts sur les populations des pays du Sud.

Bien que les questions internationales, en général, de solidarité et de développement en particulier, soient rarement les principaux thèmes sur lesquels se bâtit une campagne électorale, et qu'ils ne soient pas les sujets de préoccupation principaux des citoyens, nous sommes persuadés que les candidats ne peuvent les ignorer tant, dans notre monde glo-

balisé, les problématiques s'imbriquent et interagissent.

Le choix de construire une société solidaire commence ici, a des impacts sur notre propre vie, sur celle des populations ailleurs, et plus largement, sur la planète. Faire ce lien n'est pas nouveau pour le CCFD-Terre Solidaire. Les élections sont l'occasion de le réaffirmer.

Les propositions du CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire ne sépare pas les enjeux de la paix ou des droits humains des questions liées à la régulation de la mondialisation, de la justice économique ou du développement durable. A ses yeux, ces problématiques s'articulent et appellent des approches et des réponses globales. Cependant, nous « classons » en deux grands champs les thèmes sur lesquels nous faisons aujourd'hui des propositions aux partis politiques.

Globalisation économique et développement

- Encadrer les activités et renforcer la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains, de standards environnementaux et de fiscalité.
- Lutter contre l'évasion fiscale, l'opacité financière et les paradis fiscaux.
- Taxer les transactions financières internationales et dégager des financements innovants pour le développement.
- Défendre la souveraineté alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et l'accaparement des terres agricoles, promouvoir un nouveau modèle de production agricole.

Droits humains et Paix

- Engager une politique respectueuse des droits des migrants et soutenir une gouvernance mondiale des migrations.
- Réaffirmer les conditions d'une résolution du conflit israélo-palestinien.
- Encadrer et rendre transparentes les exportations d'armes conventionnelles.

LES THÈMES QUE NOUS VOULONS VOIR PORTÉS EN 2012

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Encadrer les activités et renforcer la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains et de standards environnementaux

Une entreprise responsable est une entreprise qui accepte d'intégrer volontairement les préoccupations sociales, sociétales et environnementales dans la conduite de ses affaires.

Malgré le succès rencontré par le concept ces dernières années, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise est encore loin d'être une réalité. En l'absence d'obligation de rendre des comptes (intégrée à un système de sanctions aux contrevenants), l'impunité des entreprises transnationales est réellement problématique. La carence en mécanismes de recours internationaux (judiciaires ou extrajudiciaires) pour les victimes d'abus laisse la responsabilité de la résolution des contentieux aux organes nationaux, souvent trop faibles dans les pays du Sud.

De plus, certains gouvernements sont peu disposés ou incapables de remplir leur obligation légale de protection des populations face aux possibles violations des droits de l'homme perpétrées par les entreprises (de manière délibérée ou involontaire, par manque de diligence raisonnable, manque de compréhension des enjeux, etc.).

Enfin, les entreprises multinationales sont des acteurs puissants, qui opèrent au travers de plusieurs juridictions et qui peuvent, du fait de leur maîtrise des montages techniques, commerciaux et juridiques, échapper facilement à leurs responsabilités. De fait, l'absence de normes juridiques contraignantes rend extrêmement difficiles les actions visant à faire respecter les droits.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- L'établissement formel d'une responsabilité juridique entre les sociétés mères et leurs filiales à l'étranger, ce qui implique l'établissement d'un régime juridique imposant une obligation de diligence et de vigilance (*duty of care*).
- L'exigence de transparence sociétale, fiscale et environnementale, qui passe par l'accès à l'information pour les consommateurs, pour les populations concernées par l'activité économique, pour les syndicats, les Etats, les ONG, etc. Les carences actuelles en termes de transparence sur les impacts environnementaux, au niveau des droits de l'homme et de la fiscalité, empêchent le développement de pratiques qualitatives d'investissement socialement responsable (ISR).
- La garantie de l'accès à la justice pour les victimes, ce qui passe par la levée des obstacles juridiques dans l'accès aux tribunaux nationaux des Etats européens à même de leur rendre justice et de les réinstaller dans leurs droits.

Lutter contre l'évasion fiscale, l'opacité financière et les paradis fiscaux

En avril 2009 à Londres, les pays du G20 proclamaient la fin des paradis fiscaux et de l'ère du secret bancaire. L'enjeu est de taille, tant pour les pays en développement que pour les pays riches : en France, la fraude fiscale coûterait chaque année entre 40 et 50 milliards d'euros, et dans les pays du Sud, l'évasion fiscale des entreprises multinationales génère un manque à gagner en recettes fiscales de 125 milliards d'euros par an¹. Bien que des mesures aient été prises au niveau national, européen et international, la stratégie mise en œuvre jusqu'à présent n'a pas produit les effets escomptés et le scandale perdure : plus de la moitié des transactions commerciales et financières mondiales transitent par les paradis fiscaux, les 50 plus grosses entreprises européennes ont en moyenne 20% de leurs filiales dans les paradis fiscaux², les entreprises du CAC 40 payent (en moyenne) 8% d'impôts sur les bénéfices contre 20 à 30% dans les PME, loin des 33% théoriques³. Les résultats attendus ne sont donc pas au rendez-vous et les pays du Sud n'ont pas profité des maigres progrès réalisés en matière de coopération fiscale. Ce piétinement s'explique notamment par une erreur de méthode qui consiste à s'intéresser exclusivement aux territoires opaques et fait l'impasse sur les acteurs économiques qui profitent de l'opacité financière et juridique de ces territoires pour se livrer à des pratiques d'évasion fiscale. Afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale et l'opacité financière, il faut que les utilisateurs des paradis fiscaux soient directement ciblés.

¹ Christian Aid, 2008

² Rapport du CCFD-Terre Solidaire, « L'économie déboussolée. Paradis Fiscaux, Multinationales et Captation des richesses », Décembre 2010. Sur la base de l'indice d'opacité financière développé par le Réseau pour la justice fiscale (Tax Justice Network).

³ Conseil des Prélèvements Obligatoires, Octobre 2009.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Une norme de transparence financière pays par pays dans les comptes des entreprises multinationales (*reporting* pays par pays) afin de connaître la réalité de l'activité des entreprises dans l'ensemble des pays dans lesquels elles sont implantées et de pouvoir détecter d'éventuelles manipulations comptables à des fins d'évasion fiscale.
- Une liste exhaustive et actualisée des paradis fiscaux, judiciaires et prudentiels avec, pour critère majeur d'évaluation, une mesure de l'opacité juridique et financière.
- Un soutien aux instruments multilatéraux d'échange d'informations fiscales afin que les pays du Sud puissent effectivement bénéficier des efforts accomplis en matière de coopération internationale.
- Un engagement ferme de la part de la France pour combattre la corruption et aider à l'identification, le gel et la restitution des actifs qui sont le produit du détournement de biens publics ou d'abus de bien sociaux : application plus stricte des règles anti-blanchiment, accroissement des ressources pour enquêter et poursuite des affaires de corruption, renforcement de l'entraide judiciaire, fin du soutien politique à des régimes corrompus.

Taxer les transactions financières internationales

Le secteur de la finance est l'un des secteurs qui a le plus bénéficié de la libéralisation des échanges et des dérégulations dans le cadre de la globalisation économique. En 2008, le volume des transactions financières était 74 fois supérieur au PIB mondial et la crise financière récente a révélé l'ampleur de l'emprise du secteur financier sur nos économies. Alors que la finance n'a plus pour seule raison d'être le financement de l'économie réelle, la question de son coût social se pose avec acuité. La complexité des produits développés et la spéculation ont provoqué une déconnexion avec l'économie réelle et une dilution de la responsabilité des acteurs. En contribuant à réduire le volume de transactions spéculatives de très court terme, la mise en place de taxes sur les transactions financières constitue une mesure de régulation. Elle permettra également d'instaurer des mécanismes innovants de redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- La mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières avec la possibilité de procéder par étapes, au niveau européen (notamment avec une taxe sur les transactions de change) ou au niveau d'une coalition de pays pionniers.
- Que la France s'engage, sans attendre un accord international, dans une mise en œuvre par étapes géographiques et sectorielles d'une telle taxe. Au niveau national, un certain nombre de transactions financières pourraient d'ores et déjà être soumises à une telle taxe.

Défendre la souveraineté alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et l'accaparement des terres agricoles, promouvoir un nouveau modèle de production agricole

La problématique agricole s'impose régulièrement sur la scène médiatique au gré des crises alimentaires et des hausses tendanciennes des prix alimentaires et énergétiques. Le modèle de production promu au nom de la nécessité de nourrir les 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050, et le modèle économique développé, sont incapables de réduire le nombre de victimes de la faim, occasionnent des coûts environnementaux considérables et promettent des crises toujours plus nombreuses et violentes.

Entre des producteurs qui ne vendent pas leurs produits à des prix rémunérateurs, des consommateurs qui paient au prix fort des produits alimentaires de qualité inégale, des agro-industriels qui dégagent des marges importantes au détriment des deux premiers groupes, il est nécessaire de resituer le débat et de prôner une mutation du modèle agricole et alimentaire actuel.

Le CCFD-Terre Solidaire est particulièrement inquiet de la dérégulation des marchés et de la multiplication des accords de libre-échange qui menacent la souveraineté alimentaire des pays, et plus particulièrement des pays du Sud, de la dépendance du secteur agricole aux cours mondiaux du pétrole, des dynamiques d'accaparements des terres et du développement des cultures agro-exportatrices destinées notamment à la production de carburants dits « verts ».

Il s'engage résolument pour la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de chaque pays, peuple ou communautés à définir sa propre politique agricole.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Des engagements concrets pour lutter contre la volatilité des prix des matières premières agricoles et énergétiques en orientant les politiques commerciales vers la satisfaction des besoins alimentaires.
- Un encadrement strict des marchés agricoles (notamment celui des produits dérivés).
- Un contrôle des investissements des fonds de pension et des entreprises publiques et privées afin de lutter contre les accaparements de terres.
- La fin des incitations à la production d'agrocarburants.
- Une politique publique orientée vers l'agriculture familiale et un contrôle de la chaîne de production afin que celle-ci privilégie les circuits courts, locaux et diversifiés.
- L'inscription et le respect du droit à la protection des marchés dans les règles commerciales aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans le cadre des négociations et de la signature d'accords de libre-échange.

Engager une politique respectueuse des droits des migrants et soutenir une gouvernance mondiale des migrations

Les immigrés font aujourd'hui l'objet de politiques publiques et de pratiques administratives de plus en plus restrictives en matière de droit au séjour et au travail, d'accès aux droits sociaux et de mesure d'éloignement.

De manière générale, les politiques publiques tournent de plus en plus le dos aux valeurs de solidarité et de coopération avec les populations migrantes issues de pays défavorisés ou en situation d'instabilité politique et sociale. De même, le discours ambiant sur les migrations internationales véhicule des idées fausses et des amalgames qui tendent à faire croire que l'immigration est devenue ingérable et met en péril le socle sociologique et le modèle culturel de la France.

Le CCFD-Terre Solidaire refuse résolument les discours discriminatoires et les approches politiques basées sur le contrôle des flux au détriment des droits humains fondamentaux.

Persuadé qu'il est aujourd'hui impossible qu'un Etat prétende gérer à lui seul les flux migratoires en fermant ses frontières, le CCFD-Terre Solidaire souhaite réaffirmer la complexité de la question et promouvoir une vision apaisée des migrations. Les migrations internationales contemporaines présentent certainement, dans le contexte de mondialisation, des caractéristiques nouvelles (diversité des origines des migrants, des profils, des parcours migratoires, etc.), mais elles restent avant tout des facteurs de richesse culturelle, sociale et économique.

Réfutant l'idée même de « vague » ou de « péril » migratoire, le CCFD-Terre Solidaire appelle à une approche collégiale de la question et à la construction d'une gouvernance mondiale des migrations qui s'appuierait sur les organes et les instruments juridiques internationaux et qui investirait les espaces de discussion à vocation multilatérale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Qu'il soit mis fin à l'instrumentalisation politique des migrants et de l'immigration dans les politiques et les stratégies de communication visant à créer un lien entre migration et maux sociaux.
- La mise en œuvre d'une politique migratoire française et européenne fondée sur les droits fondamentaux des individus.
- Des relations bilatérales et multilatérales plus justes avec les pays tiers en matière de migration.
- La ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Réaffirmer les conditions d'une résolution du conflit israélo-palestinien

Le conflit israélo-palestinien est sans conteste un facteur majeur d'instabilité pour le Proche-Orient et un frein au développement de la région. L'enlisement des deux parties dans le conflit et la perpétuation d'un cycle de violence dont les civils sont les principales victimes repoussent sans cesse l'horizon d'une paix durable fondée sur la reconnaissance des préjudices subis, la justice et la création de deux Etats souverains entretenant des relations apaisées dans un cadre régional stabilisé. En saluant le discours sur le monde arabe du Président américain Barak Obama (le 19 mai 2011), Mme Ashton, Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a reconnu qu'il était encore plus urgent de faire progresser le processus de paix au Proche-Orient. Les paramètres pour aboutir à la paix sont connus et s'appuient essentiellement sur le respect des résolutions des Nations Unies et du droit international. Aussi, le CCFD-Terre Solidaire attire l'attention de la France, et de l'Union européenne, sur les nombreuses violations des droits qui sont autant d'entraves au développement des territoires palestiniens, et sur les évolutions politiques et législatives récentes qui menacent le caractère démocratique d'Israël et les droits des citoyens israéliens. Le contexte actuel de mutation rapide du monde arabe et la volonté visible des Palestiniens d'avancer vers une réconciliation nationale doivent permettre une initiative forte et concertée de la France et de ses partenaires européens en faveur de la paix dans la région ; et ce en vertu du droit des deux peuples à vivre dans un Etat souverain, en sécurité et dans la pleine jouissance de leur droits politiques, économiques et humains.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- La réaffirmation claire et sans délai de la primauté du droit international et du droit international humanitaire, et l'engagement concret en faveur de la levée du blocus de la bande de Gaza, de la fin de la colonisation en Cisjordanie et du démantèlement du Mur de séparation.
- Le soutien actif au processus de réconciliation et au futur gouvernement d'unité palestinien, et l'appel à cesser les actions qui pourraient mettre à mal les efforts d'unité.
- Des prises de position fortes pour s'élever contre les attaques à l'égard d'organisations de défense des droits de l'homme juives et arabes en Israël et contre les attaques actuelles contre la liberté d'expression et d'association en Israël.
- Le respect des principes fondamentaux de l'Europe, par l'affirmation claire et publique que tout partenariat avec l'Union européenne doit être lié au respect des droits humains et du droit humanitaire.
- La vigilance de chacun quant au respect intégral de la Position Commune du Conseil de l'Union européenne qui régit le contrôle des exportations de technologies et d'équipements militaires.

Encadrer et rendre transparentes les exportations d'armes conventionnelles

Les armes conventionnelles provoquent plus de morts que les armes biologiques, chimiques ou nucléaires. Des centaines de milliers d'hommes et de femmes meurent chaque année suite à des violences qui mettent en jeu des armes conventionnelles.

Les conséquences de la prolifération et de la dissémination de ces armes au cœur des sociétés ne se mesurent pas uniquement en nombres de morts ou de blessés mais doivent également être comprises en termes socio-économiques (insécurité sociale et économique) et socioculturels (culture de violence, déliquescence des liens sociaux). Il faut encore préciser que ce sont évidemment les pays les plus pauvres et déjà fragilisés (avec un appareil d'Etat impotent ou déliquescents) qui paient le plus lourd tribut à cette prolifération : rien que pour l'Afrique, les Nations Unies estiment à 10 millions le nombre d'armes dites « légères » en circulation.

Devant la recrudescence de la violence et de la criminalité dans de nombreux pays du monde, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la question du contrôle des armes dites conventionnelles.

Si la légitimité du commerce des armes est reconnue par l'ONU, il a besoin de règles strictes qui s'imposent effectivement aux Etats et aux marchands d'armes pour mieux évaluer et maîtriser les risques, et les impacts sur le développement. Pour les populations civiles prises au piège dans les conflits armés, il est crucial que les pays exportateurs se dotent d'une loi empêchant que des armes n'aggravent les conflits, la pauvreté et les violations des droits humains.

On peut penser qu'un débat public et systématique sur les exportations d'armes en France conduirait à plus de prudence et de responsabilité. Il est impératif, ensuite, de permettre à la France de faire un saut qualitatif dans la transparence sur ses exportations d'armes et d'équipements militaires.

Cela passe d'abord par les informations que le ministère de la Défense doit transmettre à ce sujet aux parlementaires dans un rapport annuel. Aussi la loi doit-elle exiger que le rapport actuellement communiqué soit profondément révisé : il doit être plus détaillé sur la totalité des licences d'exportation octroyées ou révoquées. Il doit également fournir des informations sur les types de matériels et les utilisateurs finaux, ainsi que les motifs mis en avant pour les licences révoquées.

Le CCFD-Terre Solidaire demande:

- L'octroi d'une place plus importante à l'Agence Française de Développement (AFD) dans le dispositif national de contrôle.
- La transposition des critères de la position commune européenne dans la position française.
- Un contrôle renforcé de l'utilisation finale et de l'utilisateur final post-exportation.
- Une plus grande transparence dans le contrôle des exportations.

